



AUXILIAIRE PETITE ENFANCE

L'Association Mosaic recherche 1 auxiliaire petite enfance (H/F) pour sa halte-accueil Kidibouts, multi-accueil de 20 enfants en CDI. Date de début prévue : lundi 29/08/2023.

- Contrat de 35 heures hebdomadaires.
- Salaire mensuel brut selon CCN ALISFA / 1821.75 €
- Complémentaire santé prise en charge à 60% par Mosaic
- Profil : être titulaire du CAP Petite Enfance

Vous travaillerez dans le quartier du Petit Nanterre au sein de la halte-accueil Kidibouts, secteur petite enfance du Centre Social et Culturel Valérie Méot.

Contact :

Frédérique CARLUER Directrice de la halte-accueil Kidibouts

Par mail : halte.garderie@cspn.fr

Par téléphone : 01 47 84 59 43 / 06 51 49 38 00

Par courrier : Halte-accueil Kidibouts
3 rue de Strasbourg
92000 NANTERRE

Vous travaillerez en collaboration avec l'équipe de MOSAIC et participerez aux temps forts de l'association.

Contact :

Par mail : halte.garderie@cspn.fr

Par courrier : Centre Social et Culturel Valérie Méot
A l'intention de Frédérique CARLUER
5, Résidence des Iris
92000 Nanterre



FICHE DE POSTE

AUXILIAIRE PETITE ENFANCE

1. RAISON D'ÊTRE DE L'EMPLOI :

L'auxiliaire petite enfance gère la vie quotidienne des enfants et assure les soins d'hygiène.

Elle agit sous l'autorité de la directrice de la structure. Elle est amenée à recevoir des consignes de la directrice et de l'éducatrice des jeunes enfants.

2. POSITION DANS LA STRUCTURE :

Rattachement hiérarchique :

- Présidente de l'association MOSAIC
- Directrice de l'association
- Directrice de la structure

3. MISSIONS OU DOMAINES D'INTERVENTION :

- Assurer les soins quotidiens d'hygiène pour le bien être de l'enfant
- Créer un climat de confiance et de sécurité autour de l'enfant
- Mettre en place les activités d'éveil qui favorisent son développement psycho moteur et son épanouissement personnel
- Participer au développement de l'autonomie de l'enfant
- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Être un interlocuteur privilégié des parents
- Participer à l'élaboration des projets de la structure

4. DONNÉES SPÉCIFIQUES :

RESPONSABILITÉS HUMAINES :

- Participer à l'accompagnement quotidien des stagiaires.

RESPONSABILITÉS DES MOYENS ET DE LA SÉCURITÉ :

- Coresponsabilité avec la directrice de la sécurité physique et psychique de l'enfant.
- Coresponsabilité avec la directrice de l'utilisation du matériel pédagogique.



5. ACTIVITÉS DE L'EMPLOI :

ACTIVITÉS PRINCIPALES QUOTIDIENNES :

Travail auprès des enfants :

- Faciliter la séparation d'avec leurs parents
- Organiser des activités en fonction des besoins et des envies des enfants
- Faire du temps de change un moment privilégié, en respectant l'intimité de l'enfant et en lui apportant tous les soins d'hygiène corporelle nécessaire.
- Rester vigilant sur l'état général de l'enfant
- Accompagner et encourager l'enfant vers l'autonomie
- En absence de l'agent technique chauffer et servir les repas
- Installer et préparer les enfants pour les repas
- Préparer les lieux de sieste
- Accompagner l'enfant dans son endormissement en respectant ses habitudes de sommeil
- Surveiller la sieste et accompagner le réveil
- En absence de l'agent technique assurer l'entretien de l'espace repas et de la cuisine
- Assurer l'entretien du petit matériel et du mobilier de l'espace de vie de l'enfant
- Assurer l'entretien des plans de change et des salles de bains
- En absence de l'agent technique assurer l'entretien du linge et sa répartition

Travail avec les parents :

- Créer un lien de confiance afin de favoriser l'accueil et la séparation
- S'informer sur les événements de la veille (soirée, nuit,...)
- S'informer sur les conditions de départ de l'enfant (heure, personne venant le chercher,...)
- Transmettre les informations concernant la journée (les temps forts, les anecdotes, les échanges avec les autres,...) moyennant des fiches de transmissions à remplir

Travail en équipe :

- Transmettre à l'équipe les informations concernant les enfants pour assurer un suivi (cahier de transmission)
- Adhérer aux valeurs éducatives élaborées par l'équipe

ACTIVITÉS ANNEXES OU OCCASIONNELLES :

Travail auprès des enfants :

- Participer à des activités extérieures (promenades, bibliothèque, square)



Travail avec les parents :

- Recueillir les informations sur l'état de santé de l'enfant et de ses traitements médicaux éventuels et les transmettre à la directrice

Travail en équipe :

- Participer à l'évaluation du projet éducatif et du projet pédagogique de la structure
- Participer aux réunions d'équipe de MOSAIC et aux réunions pédagogiques

ACTIVITÉS DE MANAGEMENT :

Aucune

6. DIMENSION RELATIONNELLE :

RELATION INTERNE

- Recevoir et mettre en œuvre les informations et les renseignements donnés par la directrice et l'éducatrice de jeunes enfants

RELATION EXTERNE

Aucune

7. COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE L'EMPLOI :

SAVOIRS :

- Posséder le Diplôme du CAP Petite enfance
- Justifier une expérience professionnelle de trois ans auprès des enfants dans un établissement EAJE (article L.23 24 – 1 du code de la santé publique)



SAVOIR-FAIRE :

- Connaître et respecter les besoins des enfants
- Savoir se maîtriser dans des situations d'urgence et faire face à des situations imprévues
- Connaître le rôle de chacun dans l'équipe
- Savoir se remettre en question, savoir évoluer, accepter les changements pédagogiques
- Savoir s'organiser
- Avoir de la rigueur dans les transmissions
- Maîtrise les règles d'hygiène et de sécurité
- Savoir garder de la distance, rester professionnelle, ne pas s'impliquer personnellement dans une situation
- Savoir communiquer avec les enfants, informer et conseiller les parents

SAVOIR ÊTRE :

Avoir le sens :

- De l'observation
- De l'accueil
- De l'écoute
- De la diplomatie
- De la remise en question
- Des responsabilités
- De l'assurance
- De l'engagement
- De la discrétion

Et être :

- Disponible
- Calme
- Patient
- Dynamique
- Tolérant

EMPLOI REPÈRE DE RATTACHEMENT :

Auxiliaire Petite Enfance et de soins